



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 21 mars 2023
Convocation du : 13 mars 2023

Membres en exercice : 14

Membres présents : 11

Votants : 11

Président :

MR LECOURT JEAN-LUC

Présents :

MR GUILMEAU HENRI,
MR LECOURT JEAN-LUC,
MR GERARD MICHEL,
MR LEBLANC SYLVAIN,
MR CHAUVEAU DAVY,
MR GESLAIN DENIS,
MR THIREAU JOEL,
MR MAUNOURY REMY,
MR DAVOUST DOMINIQUE,
MR ESNAULT MARCEL,
MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE

Absents Excusés :

MR BAYEL JEAN-CLAUDE,
MR HARTOUT PETER,
MME CONNEAU MARIE

Secrétaire de séance :

Mr GERARD Michel

OBJET

CS2023-012

**APPROBATION
AVANT-PROJET
REFECTION DE
ANALISATION - LA
CROIX CAHIN - LA
PALLU**

Monsieur le Président,

informe le comité syndical qu'il y a lieu d'entreprendre un DEPLACEMENT de canalisation au lieudit de LA CROIX CAHIN sur la commune de LA PALLU afin de renouveler 475 m de conduite.

L'ensemble des travaux comprenant la fourniture et la pose de ces canalisations et de ces branchements, est estimé à 22 005.06 € H.T, les travaux seront effectués en régie.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2023.

Plan de financement :

Subventions Département (30%)	6 601.52 € H.T.
Autofinancement	<u>15 403.54 € H.T.</u>
	22 005.06 € H.T.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve le projet de déplacement de canalisation sur la commune de LA PALLU au lieudit de LA CROIX CAHIN, tel que décrit ci-dessus,
- Sollicite auprès du Conseil Départemental de la Mayenne une subvention
- Approuve la demande de dérogation faite le 22 MARS 2023 afin de commencer et effectuer les travaux en OCTOBRE 2023
- Donne pouvoir à Monsieur le Président pour effectuer toute démarche et signer tout document nécessaire afin de constituer le financement.

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 22 mars 2023.

Le Président,
J.-L. LECOURT

